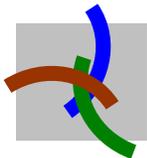


PROPAC



CEEAC



CTA



EC



ACP GROUP



CONCORD



MOT DE LA PRESIDENTE DE LA PROPAC
MME ELISABETH ATANGANA

A l'occasion du briefing régional sur le développement
rural en Afrique Centrale

*"Accès à la terre, acquisitions des terres et développement rural :
nouveaux enjeux, nouvelles opportunités"*

Yaoundé, Cameroun 27 septembre 2010

Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du
Développement Rural,

Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne à Yaoundé au
Cameroun,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Monsieur le Représentant de la CEEAC,

Monsieur le Représentant de la CEMAC,

Monsieur le Directeur du CTA,

Honorables Sénateurs et Députés de la zone CEEAC-CEMAC,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères sectoriels,

Messieurs les chefs de groupements,

Mesdames et Messieurs les leaders et responsables des organisations
paysannes,

Chers partenaires au développement,

Mesdames, Messieurs,

Association Sous - régionale reconnue sous la loi N°90/053/19/12/1990

Déclaration N° 000172 – A/MINTD/DAP/SDLP/SAC du 28 décembre 2005 Siège social : Yaoundé - Cameroun

B.P. 7445, YAOUNDE – CAMEROUN Tel / Fax : +237 22.23 4190; +237 99. 82 5940 - mail: propac_cm@yahoo.fr; cnopcameroun@yahoo.fr

Avant toute chose, permettez-moi de dire Merci à chacune et à chacun d'entre vous pour avoir accepté d'honorer de votre présence cette rencontre. Par la même occasion, je voudrais vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à Yaoundé au Cameroun dans le cadre du briefing régional sur le développement rural en Afrique Centrale, sur le thème : « Accès à la terre, acquisitions des terres et développement rural : nouveaux enjeux, nouvelles opportunités ».

En ma qualité de Présidente de la PROPAC, c'est un réel plaisir pour moi d'accueillir ici au Cameroun tant de décideurs de l'Afrique et du monde et les partenaires au développement. A vous tous venus de l'Océanie, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue et un heureux séjour au Cameroun.

Je voudrais remercier ici le gouvernement camerounais et spécialement le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, pour avoir accepté de présider personnellement cette cérémonie en dépit de son emploi du temps très chargé.

Je ne saurai continuer mon propos sans exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires au développement qui ont apporté leur appui à l'organisation de cette importante rencontre. Notre pensée va spécialement au CTA, Commission Européenne, CEEAC, ACP Group, Concord.



Il est important de relever que c'est la première fois qu'un briefing concerté sur la question de la terre se tient dans la sous-région Afrique Centrale. Ceci traduit et confirme le développement du partenariat tripartite nécessaire entre les Etats, les partenaires au développement et les organisations paysannes.

Pendant de longues années, nous avons œuvré à l'établissement des relations entre tous les acteurs que nous constituons pour un développement adapté et durable du monde rural en vue d'une amélioration significative des conditions de travail et de vie des paysans et des petits producteurs ruraux.

Avec votre permission, je voudrais faire un bref historique de la PROPAC. En effet, depuis les années 80, la société civile et particulièrement les organisations paysannes de plusieurs pays de l'Afrique Centrale se sont mobilisées pour contribuer aux cotés des Etats, avec l'appui des partenaires au développement, à la recherche des solutions adéquates aux besoins de survie et de développement du monde rural. La PROPAC est née en 2005 au terme d'un processus débuté en janvier 1998 par << l'appel d'Ebolowa >> au Cameroun.

Le problème des cadres de concertations des OP a été relevé comme un impératif au renforcement des capacités organisationnelles et managériales, en vue de la défense des intérêts des ruraux, la promotion de l'intégration socio-économique en zone CEEAC-CEMAC.



Depuis lors la PROPAC s'est engagée dans :

- L'accompagnement de la structuration des OP nationales et régionales ;
- Le renforcement des capacités et compétences organisationnelles, institutionnelles et managériales des organisations paysannes faitières en vue de leur professionnalisation ;
- La défense des intérêts des petits producteurs en vue de la revalorisation des métiers agricoles et ruraux ;
- La valorisation de l'approche genre en milieu rural ;
- La promotion de la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Le briefing de ce jour s'intègre dans nos activités de lobbying et de plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte des préoccupations de petits producteurs dans les politiques et stratégies agricoles et de développement rural. Il s'inscrit aussi dans le volet de l'éveil de conscience, d'information et de communication afin de permettre aux paysans et à tous les acteurs de nos communautés d'être plus éclairés en vue de mieux se positionner sur les questions et thématiques liées au régime foncier.

Plus de 70% de la population active de notre sous-région vit de l'agriculture familiale. Les exploitations familiales agricoles sont constituées de petits agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs artisanaux, de paysans dont les femmes constituent plus de 60%. Elles produisent, transforment et commercialisent les denrées alimentaires. Le développement de ces activités nécessite la disponibilité



de la ressource foncière. Après la ressource humaine, la terre se présente comme le principal capital pour la production agropastorale. La terre est d'une importance vitale pour les agriculteurs. L'accès à la terre et sa sécurisation présente de nombreux enjeux dans l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement des communautés.

Cependant l'accès à la terre connaît beaucoup de contraintes. Les menaces les plus courantes sont : l'accaparement des terres agricoles rurales, la pression urbaine, les conflits armés, le marchandage des terres cultivables, les pesanteurs administratives qui disqualifient les pauvres à la sécurisation de leurs terres et leurs territoires agricoles dans certains pays, des us et coutumes discriminatoires à l'endroit des femmes et des jeunes.

Toute cette problématique justifie notre choix du thème. C'est le lieu de remercier une fois de plus le CTA et l'Union Européenne et tous les partenaires pour cette large concertation. La menace qui plane sur les petits paysans mérite une grande attention de la part des décideurs, de la communauté internationale et les organisations de la société civile et notamment les organisations paysannes, car la terre constitue un facteur de développement et de stabilité socioéconomique des Etats.

Face à ces contraintes, la PROPAC propose :

- Le renforcement des cadres de concertation et de dialogue à tous les niveaux sur les questions concernant l'accès et la sécurisation foncière en faveur de toutes les générations ;
- L'instauration de véritables programmes d'éducation et d'accompagnement des



organisations paysannes, des femmes rurales et des jeunes exploitants ruraux à la sécurisation foncière ;

- L'implication et la participation des riverains dans les processus de cession des terres cultivables, des forêts, des zones de pêche et d'aquaculture ;
- L'application et la simplification effectives des mécanismes et procédures de sécurisation foncière d'une part, et l'élaboration des politiques et la décentralisation des procédures administratives foncières d'autre part dans des pays de la sous-région;
- Le renforcement des programmes d'investissement agro-sylvo-pastoraux en faveur des jeunes exploitants ruraux et des femmes afin de leur permettre de vivre dignement des fruits de leurs terres et assurer durablement la sécurité et la souveraineté alimentaires ;
- Le renforcement des capacités de plaidoyer et de négociation des organisations paysannes à l'accession et à la propriété foncière.

Permettez-moi enfin, au nom de toutes les organisations paysannes, d'inviter les partenaires institutionnels, techniques et financiers, à soutenir nos efforts afin que les actions identifiées et formulées soient mises en œuvre pour le bien de toutes les communautés rurales en Afrique Centrale. Car au bout du compte, il s'agit de préserver la sécurité et la souveraineté alimentaires, de développer des emplois durables en zones rurales et de permettre une vie digne aux communautés rurales.

Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre,
Honorables Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.

